

Soins de Kinésithérapie

Musculos-squelettique, périnéale...

Trois kinésithérapeutes vous accueillent, uniquement sur rendez-vous, du lundi vendredi et le samedi matin.

- **Marie DUQUE-RIBEIRO** : lundi matin, les mardis mercredis jeudis et vendredis matin et après-midi
- **Corine MASSON** : mardi et vendredi matin

Masso-kinésithérapie

La pratique de la masso-kinésithérapie comporte la promotion de la santé, la prévention, le diagnostic kinésithérapique et le traitement :

1. Des troubles du mouvement ou de la motricité de la personne ;
2. Des déficiences ou des altérations des capacités fonctionnelles.

La définition des actes professionnels de masso-kinésithérapie, la plupart prescrits par un médecin, est précisée par décret en Conseil d'Etat, après avis de l'Académie nationale de médecine. Elle fait l'objet d'une nomenclature définie avec la Caisse nationale d'Assurance maladie (CNAM)

Le masseur-kinésithérapeute exerce en toute indépendance et pleine responsabilité conformément au code de déontologie mentionné à l'article L. 4321-21.

Dans le cadre des pathologies héréditaires, congénitales ou acquises, stabilisées ou évolutives impliquant une altération des capacités fonctionnelles, le masseur-kinésithérapeute met en oeuvre des moyens manuels, instrumentaux et éducatifs et participe à leur coordination.

Dans l'exercice de son art, seul le masseur-kinésithérapeute est habilité à utiliser les savoirs disciplinaires et les savoir-faire associés d'éducation et de rééducation en masso-kinésithérapie qu'il estime les plus adaptés à la situation et à la personne, dans le respect du code de déontologie précité.

Lorsqu'il agit dans un but thérapeutique, le masseur-kinésithérapeute pratique sur prescription médicale et peut adapter, sauf indication contraire du médecin, dans le cadre d'un renouvellement, les prescriptions médicales initiales d'actes de masso-kinésithérapie datant de **moins d'un an**, dans des conditions définies par décret. Il peut prescrire, sauf indication contraire du médecin, les dispositifs médicaux nécessaires à l'exercice de sa profession. La liste de ces dispositifs médicaux est fixée par arrêté des ministres chargés de la santé et de la sécurité sociale, après avis de l'Académie nationale de médecine.

En cas d'urgence et en l'absence d'un médecin, le masseur-kinésithérapeute est habilité à accomplir les premiers actes de soins nécessaires en masso-kinésithérapie. Un compte rendu des actes accomplis dans ces conditions est remis au médecin dès son intervention.

* Cette définition est inscrite à l'article 123 de la loi de santé n° 2016-41 promulguée le 27 janvier 2016.

* Source <https://www.ffmkr.org>

Rééducation périnéale

La **rééducation périnéale** est considérée comme l'apanage des femmes, à réaliser impérativement après un **accouchement**. Toutefois, elle devrait aussi concerner les hommes. A tout âge de leur vie, les hommes peuvent bénéficier d'exercices de rééducation périnéale. Pour solutionner leur **incontinence urinaire**, mais aussi pour améliorer la qualité de leurs rapports sexuels.

Un peu d'anatomie

Formé de muscles et de tissus conjonctifs, le périnée constitue le plancher du petit bassin, qui contient la vessie, le rectum et les organes génitaux. Lorsque les muscles du périnée sont contractés, ils

soutiennent notamment les **sphincters de la vessie**. Ils jouent donc un rôle crucial dans la **continence urinaire**. La tonicité des muscles du périnée est donc mise en cause lorsque les fuites urinaires apparaissent.

Des professionnels à votre service

Puisqu'il s'agit de muscles, il est possible de les renforcer en suivant des techniques de rééducation et ainsi limiter les fuites urinaires.

Au début, il est recommandé que ces exercices de renforcement périnéal soient conduits sous la supervision d'un professionnel formé à cet effet. Celui-ci veillera à ce que tout soit effectué correctement. L'intensité des exercices doit être progressive. Par la suite, vous pouvez continuer à rééduquer votre périnée à la maison. Si vous avez des questions à ce sujet, votre kinésithérapeute pourra vous conseiller.

Nous contacter

01 47 40 58 17 - Secrétariat

rgba(255,255,255,1)

Prise de rendez vous en ligne

A ce jour la prise de rendez vous en ligne n'est pas possible.

rgba(255,255,255,1)

Bronchiolite 2020 - 2021

KINÉSITHÉRAPIE ET BRONCHIOLITE :
UNE EXPERTISE, UN GESTE ESSENTIEL

dont l'action bénéfique permet à votre enfant de :

- 1 mieux respirer**
- 2 mieux se nourrir et mieux s'hydrater**
- 3 mieux dormir**

et en conséquence :

- Les masseurs-kinésithérapeutes, conformément au code de déontologie, veillent à garantir la qualité des soins et la sécurité des patients.
- Leurs pratiques s'appuient sur les recommandations scientifiques validées par la Haute Autorité de santé (HAS).

En savoir plus : www.ordremk.fr



rgba(255,255,255,1)